



ÉCOLE AUX MILLE- RESSOURCES SAINT-ALPHONSE

 Commission scolaire
René-Lévesque

RAPPORT ANNUEL 2019-2020 du Conseil d'établissement



Mot de la présidente du conseil d'établissement

Bonjour,

On passera pas par 4 chemins. Ce qui retient l'attention de l'année scolaire 2019-2020 est sans l'ombre d'un doute la fameuse pandémie.

Elle a forcé la fermeture de toutes les écoles et des commissions scolaires du Québec.

Le télétravail et l'étude à la maison étaient de mise.

De fil en aiguille, deux longs mois se sont écoulés et bang! L'école fait une nouvelle réouverture.

Notre merveilleux personnel s'est mis à l'ouvrage pour répondre aux nombreuses recommandations. Ce fût une réussite.

L'école a ouvert ses portes de façon accueillante tout en respectant les normes du ministère.

Je vous lève mon chapeau car ce n'était pas une tâche facile mais vous y êtes arrivées. Bravo!

Un petit mot pour les élèves. Merci pour votre compréhension et le respect des règles.

Merci à tous et souhaitons-nous pour l'année 2020-2021 que les rapprochements seront permis.

Geneviève Goulet

Présidente



Présidente

Représentante au comité de parents

Représentantes des parents

Membre de la communauté

Goulet, Geneviève

Loubert, Julie

Bourdages, Milaine

Gauthier, Karine

Présentation des membres du conseil d'établissement

Représentantes des enseignantes :

Delarosbil, Céline

Querry, Annie

Représentantes du personnel de soutien :

Cormier, Nicole

Arsenault, Joan

Directeur d'école :

Normandeau, Maryse

Les rencontres du conseil d'établissement ont eu lieu au local des réunions de l'école aux Mille-Ressources de Saint-Alphonse.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 25 septembre 2019 au local informatique de l'école aux Mille-Ressources à 19 h. Afin d'inciter les parents à participer à la réunion, l'école offre un service de garderie en soirée.

Voici les dates des séances ordinaires :

le mercredi 16 octobre 2019

le lundi 18 novembre 2019

le lundi 10 février 2020

La période de pandémie (mars, avril, mai, juin 2020) n'a pas permis de nous rencontrer.

Une rencontre Zoom a eu lieu le 16 juin 2020 afin d'approuver certains dossiers de fin d'année scolaire 2019-2020.

Au total : 3 séances régulières
 1 rencontre Zoom



Calendrier des rencontres

Socialisation

Visite de la polyvalente
aux Quatre-Vents de
Bonaventure
(pour choix de cours)

Invitation aux grands-
parents avant le congé
des Fêtes

Maison des Jeunes

Culturel

Salle de spectacles:
Pièce de Noël à
Paspébiac

Salle de spectacles de
New Richmond: Zut, le
7 novembre pour
4^e-5^e-6^e

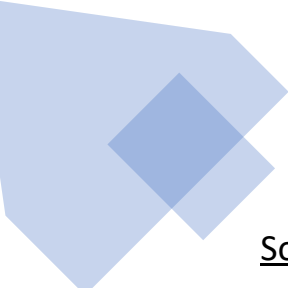
Sciences à Carleton:
ondes, son et lumières,
le 18 octobre P.M.

Ateliers avec monsieur
Philippe Patenaude

Agent de la Faune
pour 5^e-6^e

Salon du livre à
Bonaventure
(1^{er} novembre A.M.)

Faits saillants



Soutien à l'élève

Aide aux devoirs

Semaine de sécurité en autobus

Semaine de la persévérance scolaire

Parascolaire

Naturaliste

Suivi dentaire

Vaccination 4^e année

Éducation à la sexualité

Levées de fonds

Activités Halloween (Fondation de l'hôpital de Maria)

Vente des légumes



Sportif

Défis cross-country à Carleton

Pin Rouge (Carnaval)

Patinage au centre sportif de St-Alphonse

Soccer 4^e année à Paspébiac

Ballon-chasseur à Bonaventure

Randonnées en raquettes

Randonnée en ski de fond



Faits saillants

PROJET ÉDUCATIF D'UNE ÉCOLE

MISSION

L'école aux Mille-Ressources a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VISION

L'école aux Mille-Ressources est un milieu dynamique et inspirant où le personnel, les élèves et la communauté sont engagés pour permettre à tous les élèves de vivre des réussites.

VALEURS

Le respect

L'épanouissement

La solidarité

BREF CONTEXTE ET ENJEUX

L'école aux Mille-Ressources est située dans la municipalité de St- Alphonse avec une population d'environ 707 habitants. Elle est considérée comme étant une école située en milieu défavorisé (rang décile 8).

Le personnel de l'école est stable avec cinq enseignantes permanentes. Compte cinq classes, une maternelle 4 ans (3 élèves), une maternelle 5 ans (10 élèves), une 1^{re} (9) et 2^e année (3) à 12 élèves, une classe de 3^e (8) et 4^e année (6) à 14 élèves et une de 5^e (12) et 6^e année (3) à 15 élèves. Afin d'échanger sur les pratiques éducatives efficaces, les enseignantes de l'école rencontrent les enseignantes de l'école Cap Beau-Soleil de Caplan quatre fois par année pour la littératie. Nous utilisons certains arrêts flottants pour permettre la concertation en équipe.



La clientèle de l'école aux Mille-Ressources se dénombre à 41 élèves au primaire et 13 élèves au préscolaire. Une enseignante soutien axe sur l'accompagnement pédagogique en sous-groupe et en classe régulière. Nous avons une technicienne en éducation spécialisée à 26 h et une autre à 12 h. Notre école offre le service de garde. Les autres services complémentaires, tels que la psychologie, l'orthophonie, la psychoéducation, conseillère en orientation, l'infirmière, l'animation de vie spirituelle et communautaire s'associent à l'équipe pour mettre en place des moyens qui visent à soutenir les enseignantes afin de répondre aux besoins des élèves qui ont des besoins particuliers.

Le nombre d'élèves par classe permet des approches pédagogiques plus personnalisées et différenciées. De beaux projets ont vu le jour et nous remarquons une belle ouverture.

Enjeu 1 : Augmentation du taux de réussite des élèves.

Enjeu 2 : Développement global de l'élève dans un environnement sain et stimulant.

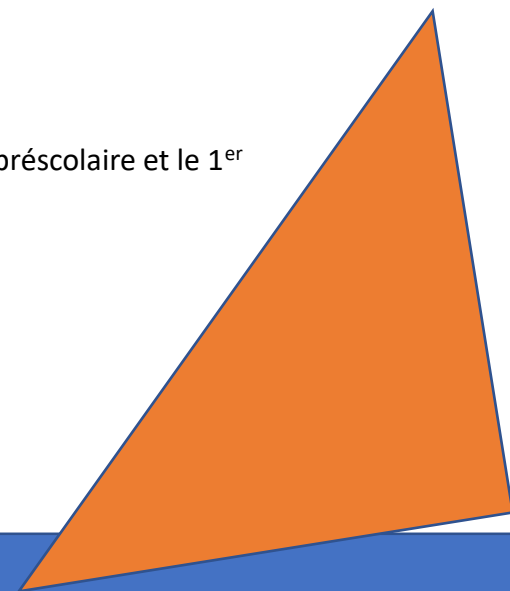
CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE AU PEVR D'ICI 2022: ENJEU 1 : LITTÉRATIE

Le maintien et l'enrichissement des pratiques actuelles de prévention en littératie au préscolaire et le 1^{er} cycle.

La poursuite du développement des pratiques efficaces à chacun des cycles.

ÉCOLE ENJEU 1 : La réussite des élèves en français compréhension

Orientation : Améliorer la réussite des élèves en français compréhension.



Objectif 1 : Augmenter, à tous les niveaux, du nombre d'élèves qui, en fin d'année, présentent un résultat de 66% et plus en français compréhension.

Indicateur : Le nombre des élèves qui, en fin d'année, présentent un résultat de 66 % en français compréhension.

Situation de départ : Le nombre d'élèves par niveau (des élèves ayant terminé avec 66% et plus) en juin 2018.

| | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} année : 100% | 2 ^e année : 100% | 3 ^e année : 100% |
| 4 ^e année : 100% | 5 ^e année : 100% | 6 ^e année : 100% |

Cible visée : D'ici 2022, chaque classe de l'école présentera en fin d'année, un taux d'élève de 90% ayant obtenu 66 % en français compréhension.

CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE AU PEVR D'ICI 2022: ENJEU 2 : DÉVELOPPEMENT GLOBAL

1-Intégrer les domaines généraux de formation dans la planification des situations d'apprentissage.

2-Intégrer 60 minutes d'activité physique par jour pour les élèves.

ÉCOLE ENJEU 2 : Développement global de l'élève dans un environnement sain et stimulant

Orientation : Intégrer les domaines généraux de formation dans la planification des apprentissages

Objectif: Identifier les domaines généraux de formation qu'ils développent chez les élèves à travers les situations d'apprentissage proposées.

Indicateur : Nommer les domaines généraux de formation à partir d'exemples concrets.

Situation de départ : Prendre conscience que les domaines généraux de formation font partie des situations d'apprentissage proposés.

Cible visée : D'ici 2022, les domaines généraux de formation feront partie de la planification des apprentissages pour tous les enseignants de l'école.

CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE AU PEVR D'ICI 2022: ENJEU 3 : DIPLOMATION ET QUALIFICATION

1-Mettre en place des approches pédagogiques variées et efficaces en classe.

2-Identifier les élèves à risque de décrochage et mettre en place les pratiques efficaces pour soutenir leur persévérance.

3-Mettre en place des CAP pour soutenir la réussite des élèves.

ÉCOLE ENJEU 3 : Identifier les élèves à risque et mettre en place des moyens pour favoriser l'augmentation de leur résultat scolaire.

Orientation : Améliorer la réussite des élèves.

Objectif : Diminution du nombre d'élèves à risque.

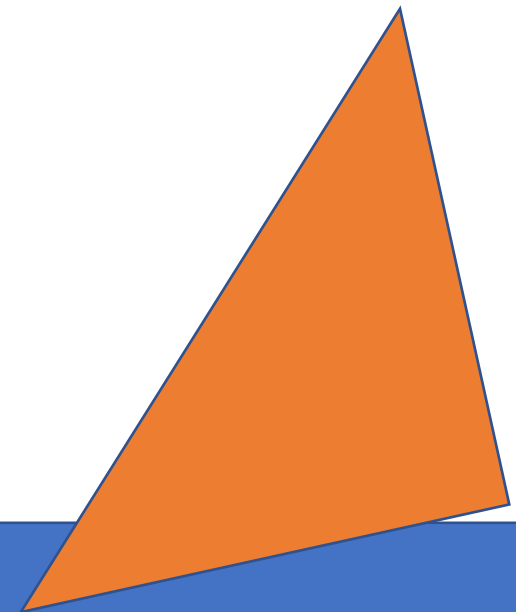
Indicateur : Les résultats des élèves à la fin des cycles

Situation de départ :

Cible visée : D'ici 2022, un taux de réussite de 90 % du nombre d'élève par cycle.

PÉRIODICITÉ DE L'ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

Chaque fin d'année en juin.



L'ÉCOLE, SON MILIEU ET SES ÉLÈVES

Les autres services complémentaires, tels que la psychologie, l'orthophonie, la psychoéducation, l'école orientante, l'animation de vie spirituelle et communautaire, s'associent à l'équipe pour mettre en place des solutions qui permettront la réussite de tous.

Le Centre de santé et des services sociaux de la Baie-des-Chaleurs soutient l'école par ses services en santé dentaire, du dépistage en santé et suivi en interventions sociales.

La bibliothèque municipale a été inaugurée dans l'école en 2009 et les élèves s'y rendent régulièrement.

Un laboratoire informatique sur roulette est offert avec 13 Ipad.

Des robots ont été achetés avec de nouveaux apprentissages en classe.

Le service de garde apporte un bon soutien aux parents . Bon déroulement.

Un aménagement pour cuisine et salle de détente a été réalisé.

Un aménagement du local de photocopies incluant le matériel de production est apprécié.



MANDAT ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(Référence sur l'instruction publique)

Le conseil d'établissement adopte :

- Le rapport annuel (article 82)
- Le budget annuel de l'école aux Mille-Ressources (article 95)
- Le projet éducatif (article 74)
- Budget de fonctionnement du C.E. (article 66)
- Règles de la régie interne (article 67)
- Les procès-verbaux (article 69)
- Plan de lutte sur l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement approuve diverses politiques, règles, modalités et programmes relatifs à l'organisation de l'établissement :

- Temps alloué à chaque matière (article 86)
- Programme des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (article 87)
- Mise en place de services complémentaires et particuliers (article 88)
- Convention de gestion et de réussite
- Règles de conduite et mesures de sécurité (protocole d'intimidation)
- Utilisation des locaux et immeubles (art. 93)



MANDAT ET RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)



Le conseil d'établissement a la responsabilité de produire un rapport annuel pour informer les parents, la commission scolaire et la communauté des services offerts et rendre compte de leur qualité.



Le conseil d'établissement doit approuver le plan de réussite de l'établissement (article 75). Il doit également rendre compte de l'évaluation de la réalisation de la Convention du réussite. Il appuie la C.S. et l'école dans la réalisation d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.



La déléguée au comité de parents, madame Julie Loubert, a bien rempli sa tâche. Nous avons été informé régulièrement des nombreux sujets concernant l'ensemble de la CS et du Ministère (loi 86).

Budget 2019-2020

État de compte du conseil d'établissement

Conseil d'établissement (5132)

Revenus

Budget 2019-2020

600\$

Dépenses

Tirage *2 inscriptions des élèves

76,15\$

Frais de garderie aux membres

Aucun

Balance au 30 juin 2020

523,85



Budget 2019-2020

- État de compte du conseil d'établissement (suite)

- OPP (79100)

- Revenus

- Montant 2019-2020 2 812,83\$
- Vente des légumes 1 825,00\$

- Total

Revenus: 4 637,83 \$

- Dépenses

- Activités juin 2019 *Piscine 143,72 \$
- Paiement des paniers de légumes 1 071,00\$
- Pin Rouge 369,50\$
- Bûches de Noël 45,00 \$
- Carnaval 10,35\$
- Centre Hi-Fi 425,40\$
- Photos des finissants 33,79\$
- Cadeaux des finissants 84,46\$
- Remboursement TPS,TVQ - 75,10\$

Dépenses 2 108,12\$

- Balance au 30 juin 2020

2 529,71\$

229 Aux Mille- Ressources au 30 juin 2020

| Champ d'activité | Dépenses | | | Revenus | | | Solde |
|--|----------|---------|--------|---------|---------|--------|--------|
| | Budget | Réel | Solde | Budget | Réel | Solde | |
| <u>11 Education prescolaire</u> | 2 458 | 2 371 | 87 | | | | 87 |
| <u>12 Enseignement primaire</u> | 12 777 | 12 050 | 727 | 1 200 | 1 818 | 618 | 1 345 |
| <u>21 Gestion ecoles et centres</u> | 4 500 | 3 947 | 553 | | 432 | 432 | 985 |
| <u>22 Moyens d'enseignement</u> | 1 559 | 196 | 1 363 | | | | 1 363 |
| <u>23 Services complementaires</u> | 60 692 | 59 473 | 1 219 | | | | 1 219 |
| <u>24 Serv. pedagog. form. d'appoint</u> | 4 500 | 3 664 | 836 | | | | 836 |
| <u>26 Perf. enseignant, soutien ens.</u> | 1 591 | 1 841 | -250 | | | | -250 |
| <u>27 Activité sport.cult.sociale</u> | 677 | 673 | 4 | | | | 4 |
| <u>34 Transport scolaire</u> | 1 509 | 1 443 | 66 | | | | 66 |
| <u>36 Services de garde</u> | 47 251 | 51 244 | -3 993 | | | | -3 993 |
| <u>51 Commissaires et comités</u> | 600 | 76 | 524 | | | | 524 |
| <u>61 Entretien, amort.biens meubles</u> | 2 262 | 1 916 | 346 | | | | 346 |
| <u>63 Entretien menager</u> | | | | | 352 | 352 | 352 |
| <u>73 Projets speciaux</u> | 4 382 | 1 222 | 3 160 | | 400 | 400 | 3 560 |
| <u>79 Activites extrascolaires</u> | | 2 108 | -2 108 | | 6 403 | 6 403 | 4 295 |
| <u>80 Revenus generaux</u> | | | | 143 558 | 138 647 | -4 911 | -4 911 |
| Totaux : | 144 758 | 142 225 | 2 533 | 144 758 | 148 052 | 3 294 | 5 827 |

Je termine ma première année en tant que directrice d'école, et je ne suis pas prête de l'oublier!! Il y a bien entendu la pandémie du COVID-19 qui a marquée à sa façon le printemps 2020 et me faire vivre 2 entrées scolaire dans la même année, mais il y surtout de beaux souvenirs. Les élèves et les membres du personnels ont fait preuve d'une grande souplesse et d'une immense capacité d'adaptation. Tout au cours de cette année abrégée, il y a eu de belles activités sportives, culturelles et pédagogiques qui ont permis aux élèves de faire des apprentissages différents et à développer leur plein potentiel.

L'année scolaire 2019-2020 s'est déroulée sous le thème : Apprenons ensemble, visons la réussite, imaginons demain! A demandé à l'équipe école de faire preuve d'ouverture et de flexibilité. Étant moi-même dans une position d'apprenante, je tiens à remercier la merveilleuse communauté scolaire composée du personnel de l'école et des parents.

Grâce au bon travail de tous, il n'y a eu aucune situation d'intimidation ou de violence qui a été rapportée cette année. Nous avons des élèves avec des besoins particuliers, et toute l'équipe s'est mobilisée afin de rendre leur passage agréable et stimulant, dans une ambiance de bienveillance et de collaboration. Afin de soutenir les enseignantes et les éducatrices dans leur travail, nous avons eu l'appui des services complémentaires de la commission scolaire, composée d'une psychologue, d'une orthophoniste et d'une psycho-éducatrice.

Plusieurs projets étaient sur une bonne lancée avant la pandémie, en voici quelques-uns qui ont contribué eux aussi à rendre l'école intéressante et stimulante : Les petits cuistots, le parascolaire (merci à tout ceux qui se sont impliqués), les activités de Noël, le Carnaval, Pin Rouge... ces activités n'auraient pas pu avoir lieu sans le support du conseil d'établissement, des parents et de toute l'équipe-école.

Le conseil d'établissement est un bel endroit de discussion et de prise de décisions pour faire avancer certains dossiers et pousser de belles réflexions, dans le respect des opinions de chacun.

Merci de nous faire confiance !

Maryse Normandeau, directrice

Résolution # CEt-19-20-32